

# Un second collège public sur le secteur de **Landerneau**

N° 2  
Décembre 2019

finistere.fr



**Nathalie SARRABEZOLLES**

Présidente du Conseil départemental  
du Finistère

**Conscients de la dynamique démographique de l'Est du Pays de Brest, nous avons fait le choix en octobre 2018 de la construction d'un second collège public à Landerneau. En effet, dimensionné pour accueillir 480 élèves, ce nouvel établissement apportera une réponse collective aux effectifs croissants dans les collèges alentours.** Il s'agit d'un engagement financier de 14,5 millions d'euros, assumé à 100 % par le Conseil départemental, pour permettre l'accueil de l'ensemble des collégiennes et collégiens du bassin de vie, dans un environnement de qualité, gage de bien-être et de réussite scolaire.

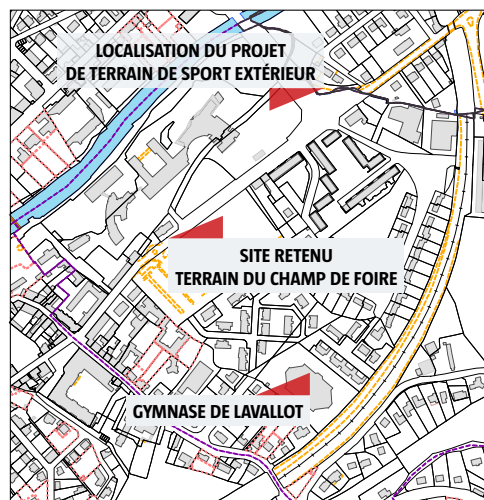
Le Conseil départemental, en lien avec la Communauté des communes du Pays de Landerneau-Daoulas, a examiné les différentes possibilités foncières sur le territoire au regard de la localisation des élèves à accueillir. **Nous avons fait le choix de bâtir ce nouvel établissement sur le site du Champ de Foire localisé au sud-est de Landerneau.** Une situation conciliant objectifs de développement durable, notamment par le remploi du terrain et la proximité des équipements sportifs, facilité d'accès, séparation et sécurisation des flux de circulation automobile. Intégrer pleinement ce nouvel établissement à la vie locale en le rendant accessible aussi bien à pied, à vélo, qu'en transport en commun a ainsi été l'une de nos préoccupations lors du choix du foncier.

C'est avec fierté et détermination que nous poursuivons notre objectif de mailler le territoire de collèges publics de qualité, toujours dans le souci de permettre aux jeunes Finistériennes et Finistériens de se réaliser et s'épanouir pleinement durant leurs années collèges.

## Le choix du terrain

Le site du Champ de Foire a été retenu conciliant la facilité de l'accès, la séparation/sécurisation des flux de circulation automobile, piétonne et de transports en commun, la possibilité de stationnement mutualisé, la proximité des équipements sportifs et l'intégration dans une opération à venir de renouvellement urbain.

Le futur collège bénéficiera d'un accès au gymnase voisin de Lavallot. En outre, la commune prévoit d'aménager un plateau sportif de plein air à proximité du site.



Cartographie : DGFiP - cadastre 2019

## Repères



Budget prévisionnel

**14,5 millions d'euros**



Ouverture à la rentrée scolaire

**2024**



## La sectorisation

entre le collège de Mescoat et le nouveau collège

**sera définie un an avant l'ouverture**

en fonction des évolutions démographiques pour l'accueil des élèves de Landerneau, Lanneuffret, La Roche-Maurice, Pencran, Plouédern, Trémaouézan, Dirinon partie nord, Saint-Divy, Saint-Thonan, voire La Forest-Landerneau.

## LA RESTAURATION SCOLAIRE



Après étude de différents scénarios, le Conseil départemental a décidé d'équiper le nouvel établissement d'une cuisine autonome permettant la production de repas entièrement « faits maison ». Un self participatif sera mis en place afin de rendre les collégien.ne.s pleinement acteurs et actrices de leur alimentation, car bien manger est aussi un acte éducatif.

Le restaurant scolaire du collège de Mescoat sera également rénové.



Mise en place de Salad'Bar dans l'offre de restauration

## LA DÉMARCHE PARTICIPATIVE

### Le design de service public

Le design de service consiste à consulter les usagers pour identifier au plus juste les besoins du territoire concernant ce nouvel établissement. Elle a été menée par le cabinet DETEA qui a passé 3 jours au collège de Mescoat au cours du mois de juin 2019, au contact des élèves, des enseignant.e.s, des agents techniques et des personnels administratifs de l'établissement, des représentant.e.s des parents... ainsi que les maires et les représentant.e.s associatifs et culturels. Un atelier participatif s'est également tenu le 25 juin 2019 à la Maison pour tous de Landerneau.



Visionnez la démarche de design de service sur la construction du second collège à Landerneau [https://youtu.be/XRJ8I3oA\\_e4](https://youtu.be/XRJ8I3oA_e4)

Au total, **plus de 150 personnes ont ainsi pu apporter leur contribution** pour enrichir et améliorer le projet du nouveau collège. Parmi les propositions, le Conseil départemental a retenu les idées suivantes :

- Opter pour un bâtiment passif et rendre visible les consommations énergétiques de l'établissement via un panneau d'affichage.
- Favoriser les déplacements doux, avec un abri-vélo pour en faciliter l'usage.
- Installer un mobilier mobile et léger dans les salles banalisées afin de varier la configuration des classes au gré des besoins et des projets pédagogiques.
- Prévoir dans chaque salle un revêtement mural spécial dédié à la projection, à l'écriture et à l'affichage pour favoriser le travail interactif et la participation des élèves.
- Instaurer une contiguïté entre la permanence et le CDI qui sera ainsi plus facilement accessible en dehors des heures d'ouverture.
- Faire un collège doté des derniers équipements numériques (*fibres, tablettes, ordinateurs, balado-diffusion*) et d'une infrastructure permettant l'usage des outils numériques en mode « nomade ».
- Disposer d'un casier pour deux élèves pour toutes les classes, afin de préserver le dos des élèves.
- Agencer une cuisine « ouverte » permettant de rendre visible et de mettre en valeur la préparation culinaire « faite maison ».
- Inclure dans les aménagements des espaces extérieurs des gradins constituant une « agora » pour les spectacles et les échanges informels.
- Aménager un espace clos dédié aux jeux de ballons (City stade) pour en permettre la pratique sans gêner les autres usagers de la cour de récréation, ainsi que des espaces confortables où les élèves pourront s'asseoir et se divertir.
- Accompagner les projets de la commune pour concevoir des équipements sportifs adaptés aux besoins de l'enseignement de l'Éducation Physique et Sportive (EPS).

### Le comité consultatif

L'élaboration de ce projet s'est fait en concertation avec le comité consultatif qui associe des représentant.e.s du Conseil départemental, de la Communauté de communes, de la Ville de Landerneau, du Rectorat et de la Direction académique, des usagers du collège de Mescoat (enseignant.e.s, agents techniques, parents d'élèves), ainsi que du collectif « pour un deuxième collège à Landerneau ». Il s'est réuni trois fois depuis février 2019 et sera associé aux différents stades du projet.

## L'INCLUSION SCOLAIRE

Au terme d'une démarche menée avec les acteurs locaux tels que l'institut médico-éducatif, l'institut d'éducation motrice de Kerdelune, le service d'éducation spéciale et de soins à domicile autisme du CHRU de Brest, la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), l'Éducation nationale, les associations représentatives dont l'IPIDV (l'association Initiatives pour l'inclusion des déficients visuels), le Conseil départemental intègre dans son projet **des espaces dédiés à l'accueil d'élèves aux besoins spécifiques** (*salle de cours, salle de soins permettant l'intervention des professionnels de santé...*). En outre, l'aménagement des locaux en termes de nature de sol, d'éclairage, d'isolation phonique, de signalétique, et de sollicitations sensorielles sera pensé pour favoriser la scolarisation de toutes et de tous, quelle que soit la nature de leur handicap.

